

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°181 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 23 au 29 septembre 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 29 septembre 2019, au moins 536 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i>	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i>	5
<i>I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS</i>	6
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	8
<i>III. CONCLUSION</i>	9

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

ONLCT : *Observatoire National pour la Lutte contre la Criminalité Transnationale*

OPP : *Officier de Police Principal*

SNR : *Service National de Renseignement*

TGI : *Tribunal de Grande Instance*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 3 personnes tuées dont 1 retrouvée cadavre, 33 torturées et 8 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées figurent 1 femme tuée, 1 femme torturée et 1 femme arrêtée.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de torture et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier des membres du parti CNL. En outre d'autres catégories de gens dont 30 fidèles de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} Jour ont été également victimes de ces violations.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Un membre du parti CNL tué en commune Gihogazi, province Karuzi

En date du 23 septembre 2019, vers 10 heures, sur la colline Mushikanwa, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karuzi, Jérémie Ntaconimariye, âgé de 53 ans, membre du parti CNL, a succombé à ses blessures lui infligées par un groupe d'Imbonerakure de cette colline commandés par Laurent Gahungu, chef des Imbonerakure sur cette colline et Ernest Niyonzima, chef de la même colline. Selon des sources sur place, la victime avait été arrêtée chez elle vers une heure par ces Imbonerakure qui l'avaient emmené dans un endroit communément appelé Mw'ikosorero (lieu de correction) puis avait été tabassée jusqu'au matin, en l'accusant de sorcellerie. Selon les mêmes sources, Jérémie avait été sollicité par ces Imbonerakure maintes fois de quitter son parti pour adhérer au parti CNDD-FDD mais avait refusé. Selon les mêmes sources, l'administrateur communal de Gihogazi, Antoine Bisabwimana a ordonné l'enterrement immédiat du corps de la victime sans mener des enquêtes. Les présumés auteurs restent libres.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune et province Kayanza

Dans la nuit du 24 au 25 septembre 2019, au quartier Gitaramuka, colline Musave, commune et province Kayanza, Virginie Nduwimana, âgée d'au moins 35 ans, a été tuée à son domicile par des inconnus. Selon des sources sur place, le cadavre de la victime a été retrouvé dans sa chambre à coucher, nu et étranglé à l'aide d'un collant. Selon les mêmes sources, elle avait passé la soirée avec son mari surnommé Maso dans leur cabaret et ils étaient rentrés ensemble à la maison. Le surnommé Maso a été arrêté par la police et détenu au commissariat de police à Kayanza.

Un corps sans vie retrouvé en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 27 septembre 2019, sur la colline Nyungu, commune Gasorwe, province Muyinga, un corps sans vie de Serges Kwizera, déplacé du site de Gasorwe, a été retrouvé à son domicile sur sa colline natale. Selon des sources sur place, la victime a été tuée poignardée par des gens non encore identifiés. Selon les mêmes sources, cet homme qui avait fui la crise de 1993 vers le site de déplacés de Gasorwe, avait l'habitude d'effectuer des descentes sur sa colline natale pour voir son troupeau de chèvres.

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Deux membres du parti CNL torturés en commune Rango, province Kayanza

En date du 27 septembre 2019, sur la colline et commune Rango, province Kayanza, Emmanuel Karikurubu et Pontien Misago, tous membres du parti CNL, ont été tabassés dans un cabaret par des

Imbonerakure, dirigés par Bernard, directeur de l'ECOFO Gihororo et un jeune prénommé Méthode. Selon des sources sur place, ces victimes ont été tabassées en présence de Mathutin Budisi, chef de la même colline et ce dernier n'a rien fait pour les en empêcher. Selon les mêmes sources, ils ont déchiré le pantalon de Pontien et lui ont cassé la jambe. Ces Imbonerakure les accusaient d'avoir participé aux cérémonies d'inauguration des permanences du parti CNL dans les zones Gaheta et Gikomero de cette même commune. Pontien est allé se faire soigner au CDS Gasenyi de la commune Rango.

Une femme torturée en commune Busoni, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 septembre 2019 indique qu'en date du 21 septembre 2019, Ntirenganya, Imbonerakure de la colline Rutabo, commune Busoni, province Kirundo, a tabassé et traumatisé sa femme enceinte, Floride Kamwiza. Selon des sources sur place, il l'accusait d'avoir bénéficié d'une somme de 4000 fbu de la part du parti CNL après avoir balayé et participé à la décoration de la permanence dudit parti et d'y adhérer. Selon les mêmes sources, cette femme a des blessures au niveau de la jambe gauche et elle a été hospitalisée au CDS Rutabo. Le présumé auteur est resté libre.

Trente fidèles de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour torturés dans la ville de Ngozi

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 23 septembre 2019 indique qu'en date du 21 septembre 2019, vers 11 heures, dans leur église au quartier Rubuye de la ville de Ngozi, trente fidèles de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} Jour ont été tabassés à coups de matraque et trainés par terre par un groupe de policiers sous les ordres de l'OPP1 Alfred Ntakirutimana, Commissaire communal de Police à Ngozi. Selon des sources sur place, quinze de ces fidèles ont été également arrêtés et conduits au cachot communal de police tandis qu'un nommé Claude Ndayisenga a été hospitalisé après que sa jambe ait été fracturée. Selon les mêmes sources, les victimes avaient refusé un pasteur imposé par des autorités administratives de la commune Ngozi. Les 15 détenus ont été libérés en date du 25 septembre 2019. En guise de rappel, l'imposition des pasteurs par les autorités administratives dans cette église a été observée dans certaines provinces du pays.

I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune et province Bubanza

En date du 24 septembre 2019, sur la colline centre-ville, zone, commune et province Bubanza, le prénommé Onesphore, représentant provincial de l'Association ONLCT à Bubanza, a été arrêté par Clément Ndikuriyo, Procureur de la République à Bubanza. Selon des sources sur place, le motif de son arrestation n'a pas été connu. La victime a été détenue au cachot du poste de police de Bubanza. Il a été libéré, le soir, le même jour.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 25 septembre 2019, au centre de la zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Mireille Irankunda surnommée Fifi, membre du parti CNL, résidant de la zone

Gatumba, commune Mutimbuzi, perceptrice des taxes en commune Mutimbuzi, a été arrêtée à son lieu de travail par la police et conduite au cachot de la zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon des sources sur places, elle a été accusée d'avoir insulté l'épouse du Commissaire de police en commune Mutimbuzi.

Deux étudiants membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bururi

Deux étudiants de l'Université des Grands Lacs, Campus Kiremba-Sud, Olivier Hakizimana alias Majambere, âgé de 24 ans fils de Chartier Bigirimana et Emery Mutabazi, âgé de 29 ans, fils de Daniel Ntahiraja et Rachel Nizigama, cousins, tous originaires de la localité de Rwankona, zone Muzenga, commune et province de Bururi, tous membres du parti CNL, ont été respectivement arrêtés en dates du 24 et 25 septembre 2019. Selon des sources sur place, Olivier Hakizimana a été arrêté par Rénovat Nicimpaye, responsable provincial du SNR à Bururi dans les enceintes du Lycée Kiremba et conduit au cachot menotté vers 3 heures du matin du 25 septembre 2019. Il a été réveillé par le commissaire provincial de la police qui lui a demandé d'aller montrer à la police où habite son cousin, Emery et sont partis à bord du véhicule de la police. Selon les mêmes sources, ce dernier a été arrêté par 15 policiers très tôt le matin en date du 26 septembre 2019. Ce matin même, la police a mené une fouille perquisition aux domiciles de ces victimes pour chercher des armes à feu mais aucune arme n'a été trouvée. Jusqu'au 27 septembre 2019, les victimes n'étaient pas encore informées du motif de leur arrestation mais le Gouverneur de Bururi Frédéric Niyonzima a demandé à Olivier Hakizimana s'il connaît le propriétaire du numéro de téléphone 68933007. Le procureur du parquet de Bururi et celui du parquet près la Cour d'appel ont indiqué qu'ils étaient déjà informés sur le cas et ont ajouté que leurs parents devaient aller demander le motif de leur détention au Gouverneur.

Trois personnes dont deux membres du parti CNL arrêtées en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 septembre 2019 indique qu'en date du 14 juillet 2019, dans l'après-midi, le prénommé Elias, enseignant à l'ECOFO Kavumu, membre du parti CNL et résidant sur la colline Rusagara, zone Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke et son voisin surnommé Tingitingi, cultivateur et Jean Claude Kabutware, enseignant à l'ECOFO Kirinzi, membre du parti CNL, résidant sur la colline Kirinzi, ont été arrêtés par un Imbonerakure prénommé Elie sous les ordres de Boniface, président du Conseil des sages du parti CNDD-FDD à Mugina accompagné par deux policiers. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites à bord d'une voiture taxi au cachot du poste de police de la commune Mugina. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées de tenir une réunion non autorisée. Le lendemain, elles ont été transférées à la Brigade de Cibitoke pour être entendues en date du 16 juillet 2019, par le procureur de la République dans cette province et Elie était présent pour les accuser. En date du 16 septembre 2019, les victimes ont été transférées à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Rumonge

En date du 23 septembre 2019, au bureau de la zone Minago, commune et province Rumonge, Boniface Ndikuriyo représentant zonal du parti CNL, a été arrêté par le chef de zone Minago après avoir répondu à son appel téléphonique. Selon des sources sur place, la veille, des Imbonerakure avaient encerclé sa

maison pour l'empêcher de fuir. Il a été accusé par ce chef de zone Minago d'avoir tenu une réunion illégale en date du 22 septembre 2019. Selon les mêmes sources, à cette date, des militants du parti CNL s'étaient réunis à leur permanence pour collecter des fonds destinés à réhabiliter cette permanence démolie, il y a deux mois, par des Imbonerakure de cette zone. Après la collecte de cet argent, ils ont partagé un verre dans les enceintes même de ladite permanence. Ce représentant du parti CNL a été mis au cachot de la zone avant d'être transféré au cachot de police du chef-lieu de la province Rumonge.

II. FAITS SECURITAIRES

Une réunion de déstabilisation du parti CNL en commune et province Kirundo

En date du 22 septembre 2019, de 10 heures à 16 heures, dans le bureau du SNR Kirundo, le responsable provincial du SNR à Kirundo prénommé Olivier a organisé une réunion de préparation des actes de déstabilisation des membres du parti CNL dans la ville de Kirundo. Selon des sources sur place, à cette réunion participaient Abel Ahishakiye, chef provincial des Imbonerakure, Jeannette Kangoro, administrateur communal de Kirundo, Jean Marie Kabura commissaire provincial de la PNB, Gérard Niyokindi procureur de la République à Kirundo, Elias Nkurunziza, responsable-adjoint des Imbonerakure en commune Kirundo, Minani responsable des Imbonerakure en commune Kirundo, Thierry Irakoze président du TGI Kirundo, Ezéchiel Niyonzima chef de zone Kirundo centre et 4 Imbonerakure du centre-ville Kirundo à savoir Bingwa, Nahayo, Saidi alias Membre et Bisereka. Ces participants ont analysé les stratégies à adopter pour déstabiliser le parti CNL au centre-ville de Kirundo et ils se sont convenus de nouer les bonnes relations entre l'administration, Imbonerakure, la police et la justice face aux plaintes des membres du parti CNL une fois battus, traumatisés, tués, interdits de tenir des réunions, etc.

Destruction d'un pont séparant la colline Kibazi de la commune Bwambarangwe province Kirundo et colline Nonwe de la commune Giteranyi de la province Muyinga

En date du 28 septembre 2019, vers 11 heures, le pont qui sépare la colline Kibazi de la commune Bwambarangwe, province Kirundo et la colline Nonwe de la commune Giteranyi, province Muyinga, a été détruit par des Imbonerakure de ces 2 collines. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure voulaient empêcher le passage d'Agathon Rwasa, président du parti CNL, dans les activités de son parti pour ouvrir une permanence à Bwambarangwe et qui voulait se rendre à Giteranyi pour la même activité. Selon les mêmes sources, après cette destruction, les membres du parti CNL de ces deux collines ont réhabilité ce pont facilitant ainsi les activités de leur président dans l'ouverture des permanences comme c'était prévu.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Au cours de cette semaine, des membres du parti CNL ont été victimes d'intolérance politique et la cible des violations observées dans certaines provinces du pays.

En outre, d'autres catégories de gens dont des fidèles de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} Jour en province Ngozi ont été victimes de ces violations.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.